

N° 1-15
25/02/2025

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 07/03/2025

Reçu en préfecture le 07/03/2025

Publié le

ID : 053-215300617-20250225-1_15_25022025-DE



L'an deux mille vingt-cinq, le 25 février, à 20H00, le Conseil Municipal de la Commune de CHARCHIGNE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur RIOULT-LERICHE Stéphane, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 9

Date de convocation du Conseil Municipal : le 20 février 2025

Etaient PRESENTS : M. RIOULT-LERICHE Stéphane, Mme GUERALT Jessica, M. GERAULT Didier, Mme DUTERTRE Clarisse, Mme BOUSSELET Isabelle, M. SALLARD Mickaël, M. PLET Olivier, M. SOULARD Alain, M. CAPS David

Était excusé : /

Don club de football ASCCR

Monsieur le Maire informe que le club de l'ASCCR a fait don à la commune de Charchigné de 1000 € dans le cadre de la dissolution de leur association. Monsieur le Maire demande l'autorisation au conseil municipal d'encaisser le chèque correspondant. Monsieur le Maire précise que l'ASCCR a également fait un don à l'APE ainsi qu'au foyer de jeunes de 500 € chacun.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- ❖ D'accepter le chèque de 1000 € de l'association ASCCR et autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches correspondantes
- ❖ De charger Monsieur le Maire de remercier le bureau de l'ASCCR pour ce don

Pour Extrait Conforme,

Le Maire,

Stéphane RIOULT-LERICHE,

La secrétaire de séance,

Isabelle BOUSSELET,